

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE - PERSONNEL ÉLECTRICIEN

PUBLIC Toute personne souhaitant suivre cette formation

DURÉE 1, 5 jours – (10h30)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Cette formation s'adresse au personnel électricien. Le centre vous accompagne dans le choix de l'habilitation en fonction de votre activité.
- Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.
- Les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation et leurs équipements de protection individuels.
- Les participants devront maîtriser le français à l'oral et à l'écrit.
- Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone.

- L'habilitation doit être remise en cause à échéance prédéterminée et en cas de modification de l'installation, d'évolution des méthodes de travail ou de changement d'affectation du travailleur habilité... Elle doit être vérifiée avant chaque opération. A noter que le code du travail prévoit le renouvellement périodique de la formation à la sécurité (article L. 4141-2) qui est dispensée à l'embauche et chaque fois que nécessaire (article R. 4141-2) sachant que la périodicité de renouvellement recommandée est de 3 ans maximum, en cas de pratique régulière des acquis.

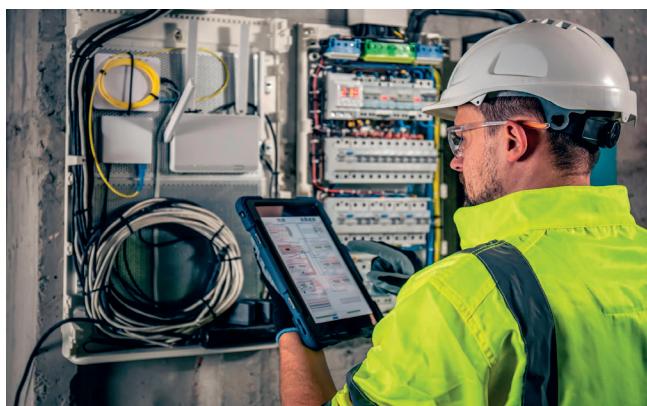
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- La formation préparatoire à l'habilitation électrique a pour objectif de vous faire acquérir une aptitude professionnelle dans le seul domaine de la prévention du risque électrique.
- A l'issue de la formation vous serez capable de :
 - Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
 - Avoir un comportement adapté aux risques
 - Rendre compte de l'opération réalisée en fonction des habilitations
 - Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
 - Baliser et surveiller la zone des opérations (Chargé de chantier uniquement)

Le thème commun est obligatoirement réalisé. Les autres modules dépendent des besoins des stagiaires qui auront été identifiés en amont. Le programme sera adapté à la suite de cette analyse pour supprimer les redondances.

THÈME COMMUN

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors de différentes opérations
- Connaître les effets du courant sur le corps humain
- Connaître les ouvrages ou installations
- Identifier les zones d'environnement et leurs limites
- Savoir différencier les domaines d'habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Connaître les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Utiliser les protections collectives : mesures, équipements et signalisation
- Connaître les risques quant à l'utilisation des équipements de travail et les procédures de mise en œuvre
- Savoir réagir en cas d'incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Evaluer des risques



B1, B1V, B2, B2V, B2V ESSAI, H1, H1V, H2, H2V, H2V ESSAI

- Identifier les travaux et les limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations
- Différencier les symboles et les limites
- Appliquer les mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Connaître le matériel électrique dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification

Lieu de la formation : Dans vos locaux

Nombre de stagiaires : De 1 à 10

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE - PERSONNEL ÉLECTRICIEN

- Connaître les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail
- Identifier les équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation

BC

- Définir la fonction des matériels électriques : coupure, protection séparation
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations
- Identifier les étapes et documents applicables lors d'une consignation en une ou deux étapes avis de fin de travail

BR INTERVENTION BT GÉNÉRALE

- Définir les habilitations BR et BS
- Définir la fonction des matériels électriques : coupure, protection séparation
- Définir le rôle, instruire et échanger des informations, respecter des consignes
- Identifier les équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation
- Identifier les documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instruction de sécurité
- Connaître les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter

COMPÉTENCES VISÉES

- Les compétences seront ajustées en fonction des titres visés.
- Connaissance générale
 - Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation et savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
 - Avoir un comportement adapté aux risques
 - Rendre compte de l'opération réalisée en fonction des habilitations
- Compétences spécifiques
 - Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
 - Baliser et surveiller la zone des opérations
 - Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux.
 - Maîtriser la manipulation du matériel et outillage dans un environnement électrique.
 - Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective.
 - Préparer et diriger les travaux.
 - Rédiger/compléter les documents propres aux opérations.
 - Réaliser une analyse préalable à l'opération.
 - Réaliser une consignation en une étape.
 - Réaliser une intervention BT générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion.
 - Réaliser une intervention BT élémentaire et réarmement d'un dispositif de protection.
 - Maîtriser la manipulation de matériel et dispositifs de connexion.
 - Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPI.
 - Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents.
 - Réaliser un essai et un mesurage seul ou à plusieurs et une consignation pour son propre compte.
 - Réaliser un mesurage ou vérification.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- En amont de la formation un questionnaire préalable à la formation Habilitation Electrique est envoyé à l'entreprise afin de recenser les informations nécessaires pour pouvoir adapter la formation aux besoins des stagiaires et de l'entreprise.
- A l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et accompagnons dans la salle de formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons chaudes.
- Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative, concrète et ludique, elles alternent théorie et pratique.